



C.A.E.P.M.N.S

Recyclage quinquennal des Maîtres-Nageurs

1
SESSION
HAUTE-LOIRE

3
SESSIONS
LOIRE

12 places min.
25 places max.
par session

Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur

Objectif : maintien des compétences et acquisition de connaissances nouvelles liées à l'évolution de la profession.

Thème A : Prévention des noyades et sécurité des baignades, surveillance avec Guillaume BOURBON (vidéos pédagogiques, discussions/débats...)

Du 14 au 16 juin
2021
à Feurs

Du 27 au 29 octobre
2021
à Roanne

Du 22 au 24 novembre
2021
à Andrézieux

Du 08 au 10 décembre
2021
au Puy en Velay

Thème B : Animation de différentes activités aquatiques avec Loïc FRANC (conception d'un cours, séance aquatique, circuit training, essai de différents matériels...)

Dossier d'inscription à rendre deux mois avant la date de session !

Pour plus d'informations et pour récupérer
les dossiers d'inscription :
www.afms-loire.fr

Coordination : Christelle CHAUX ✉ cchaux@afms-loire.fr ☎ 06 81 36 56 13

Secrétariat : Delphine ERTLE ✉ contact@afms-loire.fr ☎ 04 77 91 17 05



A.F.M.S.
Formation aux Métiers du Sport

CAEPMNS Région Auvergne Rhône Alpes – Départements Loire – Haute Loire – 2021

Le Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur atteste des aptitudes suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics pour une période de 5 ans (arrêté du 23/10/2015, complété par l'arrêté du 06/05/2020 et l'arrêté du 08/06/2020).

Prérequis : posséder un diplôme conférant le titre de MNS.

Durée de la session : 18h correspondant à 14h de formation réparties sur 2 journées et une demi-journée supplémentaire consacrée à l'évaluation.

Tarif : 180 € (160€ de frais pédagogiques et 20€ de frais d'inscription.)

Contenus de formation : informations sur l'évolution de l'environnement professionnel (lieux de pratique, enseignement et animation, sécurité, cadre réglementaire) et mises en œuvre des procédures de secours (sécurité, surveillance, sauvetage, secourisme).

Modalités d'évaluation : une épreuve de nage libre avec palmes effectuée en continu sur une distance de 250 mètres et un parcours de sauvetage en milieu aquatique suivi d'une explication orale de la démarche.

Planning prévisionnel :

Jour 1 : Accueil et présentation de la formation, cadre règlementaire d'exercice

Thème A (sessions à Feurs, Andrézieux et Le Puy en Velay) :

Prévention des noyades et sécurité des baignades, surveillance avec Guillaume BOURBON : chaîne des causes d'accidents : pourquoi un accident survient ? Identification des différents paramètres de l'accident. Illustration de l'enchaînement des dysfonctionnements qui mène à l'accident. La surveillance : l'organisation, les défauts, les améliorations. Étude de cas. Vidéos pédagogiques, vidéos d'accidents, discussions/débats.

ou

Thème B (session à Roanne) :

Animation de différentes activités aquatiques avec Loïc FRANCO : conception d'un cours, séances d'activités aquatiques, mix d'aqua gym tonic, aqua bike, jumping, essai de différents matériels, retour sur les séances effectuées, cours théoriques, programmation et conception d'un circuit training, mise en pratique sur les bassins avec gestion des séances par les candidats.

Jour 2 : Sauvetage et secourisme avec les sapeurs-pompiers professionnels, formateurs PSE et MNS

Pratique en piscine : techniques de sauvetage, parcours ; préparation à l'examen ; mises en situations sur des cas concrets en piscine.

Jour 3 : Évaluation (250m et parcours), bilan de formation